

Dakar, le 22 décembre 2011

COMMUNIQUE

RESEAU DE DECLARATION DE LA FRAUDE D'ELECTRICITE

La fraude d'électricité constitue un grand fléau qui menace la survie du service public de l'électricité. Elle concerne plus de 120 000 clients et cause chaque année à la Senelec, un manque à gagner de plus de vingt (20) milliards FCFA. Elle contribue en outre, à l'enchérissement du coût de l'électricité et à la détérioration de la qualité de service.

Les auteurs de fraude commettent des actes délictuels et causent ainsi d'énormes préjudices aux honnêtes citoyens qui s'acquittent régulièrement de leur facture d'électricité.

C'est pourquoi, ils doivent être dénoncés et poursuivis à tous les niveaux parce que constituant une sérieuse menace pour l'équilibre et la pérennité du service public.

A cet effet, Senelec a mis en place un réseau de communication pour recevoir l'ensemble des déclarations de fraude, 24h/24. Ainsi vous pouvez joindre nos services :

- Par email : Fraudes@senelec.sn
- Par SMS : 77 332 32 32
- Par téléphone gratuit (jour ouvrable de 7h30 à 16h30) : 800 000 000

En dénonçant un fraudeur, vous participez à combattre un fléau qui menace votre sécurité et votre qualité de vie, et vous y gagnerez une forte récompense.

Votre anonymat sera totalement garanti.

Le Directeur Commercial et de la Clientèle